

vendredi soir 25 octobre, de Briare ; il chante, il rit, il dort, il mange et fait toutes autres actions de santé à son ordinaire.

« Nous retenons toujours la bride à ses émancipations, et ouvrons la porte de derrière par nos lavements, n'ayant trouvé aucune raison de troubler sa santé par médecine (34). »

Pendant que Louis XIII retournait à Paris, Richelieu gardait pour lui seul tout le fardeau des affaires. Il avait été convenu qu'il attendrait à Roanne, avec le garde des sceaux Marillac, l'arrivée de la reine-mère, et que l'on tiendrait un conseil pour délibérer sur les mesures à prendre. Dès le lundi, 21 octobre, c'est-à-dire le jour même où il avait reçu la dépêche de Bouthillier, le cardinal écrivit à la reine-mère pour la presser de venir à Roanne, afin d'assister à un conseil qui aurait lieu le surlendemain : « Madame, se trouvant plusieurs résolutions d'importance à prendre sur le sujet du traité de paix que l'on a reçu de Ratisbonne, le roy a trouvé bon que Monsieur le garde des sceaux et moy demeussions ici pour attendre Vostre Majesté, afin de résoudre avec elle tout ce que l'on estimera nécessaire en cette occasion. J'ay estimé luy en devoir donner avis, en lui envoyant ce gentilhomme exprès, et aussy pour l'asseurer que la santé du roi va, grâces à Dieu, de mieux en mieux. J'escris à Monsieur le cardinal de Bagny (35), pour le prier de se rendre icy mercredi prochain, et amener avec luy le sieur Priandy (36), estant nécessaire qu'ilz se

---

(34) AVENEL. III. 942, note 2. Arch. des aff. étr. France. *Lettres de différents particuliers*, six derniers mois de 1630, fol. 276.

(35) ou Bagne, nonce du pape en France.

(36) Agent du duc de Mantoue à la Cour de France.